

CS VILLAS

BARÈME DES HONORAIRES

LA SOCIÉTÉ CS VILLAS

Au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé Les Parcs de Saint-Tropez, Av. de L'Ay, 83990 Saint-Tropez, immatriculée sous le numéro de SIREN 984 533 687 au RCS de FREJUS, représentée par Monsieur Cyril SCHMITTHEISLER, en sa qualité de Gérant, dûment habilité à l'effet des présentes.

Titulaire de la carte professionnelle de transactions et de gestion immobilières portant le N°CPI 8304 2024 0000 000 10, délivrée par la CCI du Var, ayant pour date de fin de validité le 16/04/2027.

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de MMA ENTREPRISE - 14, BD M. et A. Oyon - 72030 Le Mans CEDEX 9 sous le numéro de police 120 137 405, contrat couvrant la zone géographique suivante : FRANCE.

HONORAIRES TTC*

**TVA au taux en vigueur de 20%*

VENTE

Prestations proposées	Honoraires** TTC (% du prix de transaction) **Honoraires à la charge du vendeur sauf mention contraire dans le mandat
Appartement	6%
Maison / Chalet	6%
Local commercial (murs)	6%
Terrain	8%
Part sociales de SCI	6%
Fonds de commerce	6%
Autres vents (garage, lots)	6%

LOCATION

Prestations proposées	Honoraires TTC (% du prix de transaction)	À la charge du
Locations saisonnières	24%	Propriétaire
Frais locatif	Inclus dans le loyer*** ***Pour les services additionnels, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer	Locataire

GESTION LOCATIVE À L'ANNÉE

Prestations proposées	Honoraires TTC	À la charge du
Gestion locative	7,5% du loyer encaissé	Propriétaire
Mise en location	1 mois de loyer hors charge	Locataire Entre 8€ et 12€/m2 selon la zone Propriétaire**** Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1er août 2014.